

PUBLIC

Tout acteur professionnel susceptible de participer à un projet bois énergie (secteurs agricole et forestier, de l'environnement, de l'énergie, de l'enseignement, ...), agents et cadres territoriaux, élus

Maîtriser les fondamentaux de la filière bois énergie afin de comprendre son fonctionnement et de contribuer à la conception et à l'évaluation de projets de production de chaleur renouvelable

OBJECTIFS VISES

- ✓ Identifier le contexte, les enjeux, définir les acteurs et leurs rôles
- ✓ Définir la plaquette bois énergie
- ✓ Décrire le fonctionnement d'une plateforme bois énergie
- ✓ Utiliser, dimensionner et chiffrer des chaufferies bois et réseaux de chaleur

PREREQUIS

Pas de prérequis nécessaire

CONTENU

7 séquences :

1. Présentations
2. Contexte/enjeux/acteurs
3. Ressource bois
4. Plateformes
5. Chaufferies et réseaux de chaleur
6. Visites de site
7. Synthèse des acquis et évaluation (quiz de connaissances)

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Méthodes expositives, interrogatives, actives (témoignages et visites, fiches de synthèse, vidéos, travail contributif du groupe, exercices en sous-groupes, étude de cas, quiz individuels, ...)

INTERVENANTS

Ingénieur, titulaire du Titre Professionnel de Formateur Professionnel d'Adultes (niveau 5) + intervention d'un acteur spécialisé

LES PLUS

- ✓ Visite de site
- ✓ Approche globale (de l'arbre à la cendre)
- ✓ Approche pérenne et locale de la filière
- ✓ Présentation des labels de gestion durable de la ressource et labels qualité des plateformes
- ✓ Bilan énergie de la fabrication de plaquettes
- ✓ Format adaptable à la demande (durée et modalités pédagogiques, lieu)

INFOS PRATIQUES

DUREE : 2 jours (14 h)

HORAIRE : 9h-12h30 / 14h-17h30

LIEU : AUCH (32)

CONTACT :

direction@enr32.fr

06 81 88 94 81

**ATTESTATION DE FORMATION
FOURNIE**

**Personne en situation de
handicap**

Le client informe le prestataire de la présence de personne en situation de handicap au moins 15 jours avant le début de la formation ; ceci afin de vérifier notre capacité d'accueil, selon le type de handicap.